

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 16 novembre 2009, à 20 heures, au Centre communautaire Le Trivent.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : **Sarah Guay-Tremblay, district 1**
Céline Jobin, district 4

Messieurs les conseillers : **Jacques Levac, district 2**
Francis Côté, district 3
Harmel L'Écuyer, district 5
François Chabot, district 6

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Gilbert Thomassin, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

335-09 Levée de l'ajournement de la séance ordinaire du 9 novembre 2009

IL EST PROPOSÉ, À 20 H, PAR M. LE CONSEILLER FRANÇOIS CHABOT ET RÉSOLU :

QUE soit levé l'ajournement de la séance ordinaire du 9 novembre 2009.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

336-09 Ajout à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER ET RÉSOLU :

D' ajouter les points suivants sous le point *affaires nouvelles* à l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 novembre 2009:

Ordre du jour

17. Dépôt – États comparatifs pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009;
18. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal;
19. Acceptation de la proposition d'honoraire proposé par Hydro-Québec pour le déplacement des poteaux sur l'avenue Sainte-Brigitte;
20. Acceptation de la proposition d'honoraire d'Aecom Tecslut inc. pour la réfection de l'avenue Sainte-Brigitte phase 2 – chantier Ministère des transports du Québec (MTQ);
21. Nomination maire suppléant;
22. Nomination d'un conseiller siégeant sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU);
23. Nomination du représentant du conseil municipal sur le conseil d'administration de la résidence Le Trèfle d'Or;
24. Motion de remerciements : monsieur Pierre Vallée;
25. Motion de remerciements : monsieur Jacques Bourduas;
26. Motion de remerciements : monsieur Antonio Fortier;
27. Motion de remerciements : monsieur Raphaël Brassard;
28. Discours sur la situation financière
29. Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

337-09 **Dépôt – États comparatifs pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009**

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009.

338-09 **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que Monsieur le maire et Messieurs les conseillers du district 1, 2, 3, 4, 5 et 6 lui ont remis leurs déclarations d'intérêts pécuniaires conformément à la loi.

339-09 **Acceptation de la proposition d'honoraire proposé par Hydro-Québec pour le déplacement des poteaux sur l'avenue Sainte-Brigitte**

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE CÉLINE JOBIN ET RÉSOLU :

D' accepter la proposition d'Hydro-Québec pour le déplacement des poteaux sur l'avenue Sainte-Brigitte, au montant de 44 041,79 \$ (avant les taxes applicables);

QUE Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, tous les documents jugés nécessaires et pertinents aux fins de donner suite à la présente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

340-09 **Acceptation de la proposition d'honoraire d'Aecom Tecscult inc. pour la réfection de l'avenue Sainte-Brigitte phase 2 – chantier Ministère des transports du Québec (MTQ)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval effectue des travaux de réfection de l'avenue Sainte-Brigitte, en collaboration avec le Ministère des transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU' en vertu du protocole d'entente 39-211 la municipalité est maître d'œuvre des travaux;

CONSIDÉRANT QU' en tant que maître d'œuvre, c'est à la Municipalité d'octroyer les contrats;

CONSIDÉRANT QU' en vertu du protocole d'entente 39-211, le Ministère des transports du Québec contribue à la somme de 8,5 millions de dollars pour les travaux de réfection.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES LEVAC ET RÉSOLU :

D' accepter la proposition d'Aecom Tecscult inc. pour la surveillance du chantier de la réfection de l'avenue Sainte-Brigitte phase 2, au montant de 1 106 893,02 \$ (avant les taxes applicables); pour la partie des travaux se référant à la contribution du MTQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

341-09

Nomination d'un maire suppléant

CONSIDÉRANT que Monsieur Harmel L'Écuyer était maire suppléant depuis février 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER FRANÇOIS CHABOT ET RÉSOLU :

QUE ce conseil procède à la nomination de M. Harmel L'Écuyer, conseiller du district 5, à titre de conseiller municipal et de maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

342-09

Nomination d'un conseiller séant sur le CCU

CONSIDÉRANT que Monsieur Raphaël Brassard séant sur le Comité consultatif d'urbanisme, depuis février 2009;

CONSIDÉRANT le changement de conseiller à l'élection du 1^{er} novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE CÉLINE JOBIN ET RÉSOLU :

QUE ce conseil procède à la nomination de M. Francis Côté, conseiller du district 3, à séant sur le Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

343-09

Nomination d'un conseiller séant sur le conseil d'administration de l'organisme Le Trèfle d'Or

CONSIDÉRANT que Monsieur Raphaël Brassard séant sur le conseil d'administration de l'organisme Le Trèfle d'Or depuis février 2009;

CONSIDÉRANT le changement de conseiller à l'élection du 1^{er} novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE SARAH GUAY-TREMBLAY ET RÉSOLU :

QUE ce conseil procède à la nomination de M. Jacques Levac, conseiller du district 2, à représenter la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval sur le siège du conseil d'administration de l'organisme Le Trèfle d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

344-09

Motion de remerciements : monsieur Pierre Vallée

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Vallée a terminé son mandat à titre de maire le 7 novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER ET RÉSOLU :

QUE ce conseil adresse une motion de remerciements à monsieur Pierre Vallée, afin de souligner d'une façon particulière son implication et son dévouement en tant que maire de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

345-09

Motion de remerciements : monsieur Jacques Bourduas

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Bourduas a terminé son mandat à titre de conseiller le 7 novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER ET RÉSOLU :

QUE ce conseil adresse une motion de remerciements à monsieur Jacques Bourduas, afin de souligner son implication et son dévouement en tant que conseiller de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

346-09

Motion de remerciements : monsieur Antonio Fortier

CONSIDÉRANT que monsieur Antonio Fortier a terminé son mandat à titre de conseiller le 7 novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER ET RÉSOLU :

QUE ce conseil adresse une motion de remerciements à monsieur Antonio Fortier, afin de souligner son implication et son dévouement en tant que conseiller de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

347-09

Motion de remerciements : monsieur Raphaël Brassard

CONSIDÉRANT que monsieur Raphaël Brassard a terminé son mandat à titre de conseiller le 7 novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER ET RÉSOLU :

QUE ce conseil adresse une motion de remerciements à monsieur Raphaël Brassard, afin de souligner son implication et son dévouement en tant que conseiller de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

348-09

Lecture et dépôt du discours sur la situation financière de la Municipalité

Conformément à l'article 955 du Code municipal, M. le maire dépose et fait la lecture du rapport sur la situation financière de la Municipalité traitant des derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, du présent exercice financier, du programme triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget auquel le rapport est annexé à la liste des contrats dépassant 25 000 \$ accordés depuis le 1^{er} novembre 2008.

349-09

Levée ou ajournement de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ, À 20 H 25, PAR MME LA CONSEILLÈRE CÉLINE JOBIN ET RÉSOLU :

DE lever la séance ordinaire du 16 novembre 2009, 20 h au Centre communautaire Le Trivent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.

GILBERT THOMASSIN
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier